

Réunion de rentrée 2025/2026



Ecole Marcel Pagnol Messei

L'équipe pédagogique

Les classes :

CP/CE1 : Mme Gisle, 17 élèves

CE1 : Mme Masson, 21 élèves

CE2/CM1 : Mme Péronne, 21 élèves

CM1 : Mme Boulé, 24 élèves

CM2 : M. Prunier, 19 élèves

Mme Cosnard (assure le complément de décharge le vendredi)

Brigade rattachée à l'école :
Mme Lespagnol.

AESH : Catherine Saliou

Personnel communal

- Mme Gondouin et M. Lecornu assurent la garderie (matin et soir).
- M. Lecornu et Mme Hergault assurent la surveillance du midi.
- Mme Gondouin et Mme Hubert assurent la surveillance et le service à la cantine.
- Mme Prod'homme et Mme Hergault assurent l'entretien des locaux.

Le personnel AREM

- Laurent et Nathalie assurent la préparation des repas.

Rythmes scolaires et horaires

- On maintient un rythme classique.
- Horaires identiques tous les jours :
9h-12h 13h30-16h30
- Les horaires indiqués correspondent aux heures de fin de cours et non aux heures d'arrivée au portail.
- Le midi, les élèves ne déjeunant pas à l'école sont accompagnés au portail par les enseignants.
 - Lors des sorties le soir, les élèves peuvent :
 - repartir seuls **s'ils ont un mot écrit dans le cahier de liaison** (mot pouvant être valable à l'année). Mme Hergault sera au portail pour vérifier que les élèves qui repartent seuls y sont autorisés.
 - repartir avec leurs parents ou une tierce personne si nous en avons été avertis. Dans ce cas les parents ou la personne montent sur la cour pour venir chercher l'enfant. Il n'est plus toléré d'élèves qui attendent au portail sous le petit préau car cela pose des problèmes de responsabilité en cas d'accident.
- Si cela est prévu ou si la personne venant chercher l'enfant a du retard, l'élève sera placé en garderie et les parents devront s'acquitter du montant de celle-ci.
- Récréations décalées le matin et l'après-midi.
 - 2 ou 3 classes qui ne sont pas toujours les mêmes afin de limiter les accidents scolaires et de favoriser les échanges entre tous les niveaux de classe.
 - 2 récréations par semaine où les élèves seront tous ensemble.

Règlement intérieur

Signaler son absence par téléphone.
Remplir le **justificatif** dans le cahier de liaison.

Ecole obligatoire

→ Dans le cadre d'absences non justifiées répétées ou d'absences justifiées trop nombreuses, le protocole suivant sera appliqué :

- **Rendez-vous avec le directeur.**
- **Lettre du directeur.**
- **Réunion d'équipe éducative.**
- **Envoi du dossier à l'Inspection**

Ponctualité

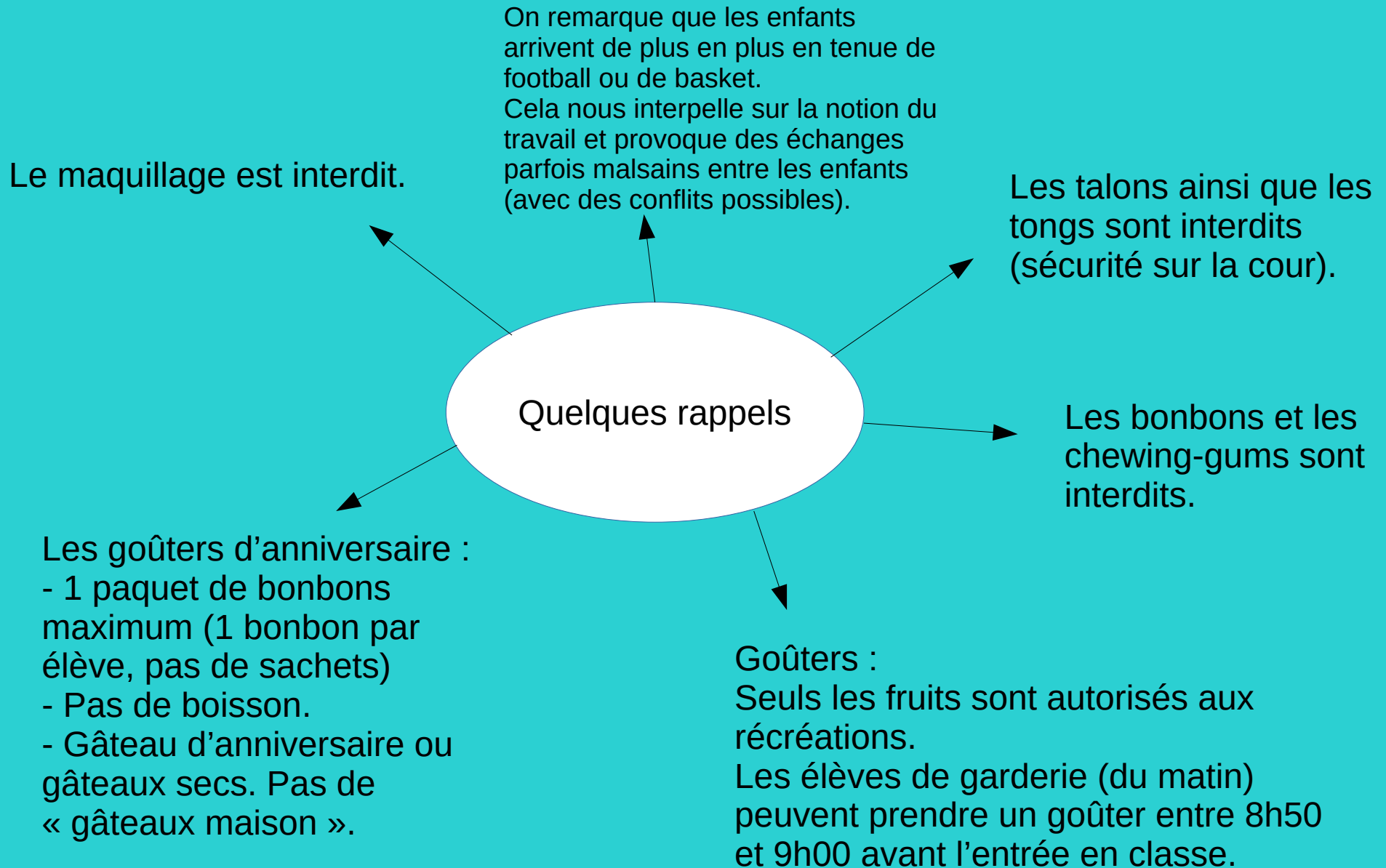
→ Retards occasionnels : prévenir l'école par téléphone.

→ Rester avec l'enfant au portail jusqu'à ce qu'un adulte de l'école vienne ouvrir (cela peut prendre quelques minutes).

→ accompagner son enfant jusqu'à la classe.

Retard régulier → rendez-vous avec le directeur puis information à l'Inspection de l'Education Nationale.

Règlement intérieur (suite)



Hygiène et Sécurité

Portail et portes fermées à
clefs sur le temps scolaire.

- PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) est prévu et disponible pour lecture sur demande au directeur.
- 2 exercices par an.

Sécurité incendie :

2 exercices par an dont un
durant le mois de
septembre.

Actions pédagogiques

- Les cycles sont toujours installés comme suit :
 - cycle 2 : CP – CE1 – CE2
 - cycle 3 : CM1 – CM2 – 6ème
- L'évaluation se fait par compétences. Le livret numérique est rempli 1 fois par semestre et le bilan est transmis aux parents. Vous avez la possibilité de vous y connecter par educonnect (mot à venir dans les cahiers de liaison).
- Evaluations nationales pour tous les niveaux (septembre).

Les CP passeront de nouveau des évaluations nationales en janvier.

Les CM2 passeront des évaluations départementales en anglais en janvier.

Actions pédagogiques (suite)

- Aides possibles :
 - différenciation en classe.
 - PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), PAP (projet d'accompagnement personnalisé), PPS (projet personnalisé de scolarisation).
 - aménagement du temps scolaire après réunion d'équipe éducative.
 - APC (activités pédagogiques complémentaires) : de 8h30 à 9h00 les mardis et jeudis.
 - Stages de remise à niveau à certaines vacances et l'été prochain.
- Natation : les élèves de CP, CE1 et CM2 participeront à un cycle :
 - CP et CP/CE1 : septembre/début octobre les lundis et vendredis.
 - CM2 : décembre/janvier les lundis et vendredis.
 - [charte des parents accompagnateurs](#) à signer.
- Une semaine de la lecture sera organisée en janvier.
- Une chorale est de nouveau en place à l'école.

Evaluation d'école

Cette année, les écoles de Messei vont être évaluées.

2 temps :

- 1^{er} temps :

Une autoévaluation permettra d'effectuer un état des lieux de l'école, mettre en exergue les atouts et les améliorations possibles et ainsi fixer les objectifs du prochain projet d'école. Cette évaluation porte sur 4 domaines :

- apprentissage et parcours des élèves
- climat scolaire et bien-être
- fonctionnement de l'école et stratégie
- Environnement institutionnel et partenarial.

Evaluation d'école (suite)

- 2ème temps

Une évaluation externe : un groupe d'évaluateurs ne connaissant pas l'école se déplacera sur l'école afin de rencontrer les élus, les parents, les enseignants, les agents communaux et les élèves. Ils compléteront ainsi le rapport d'autoévaluation.

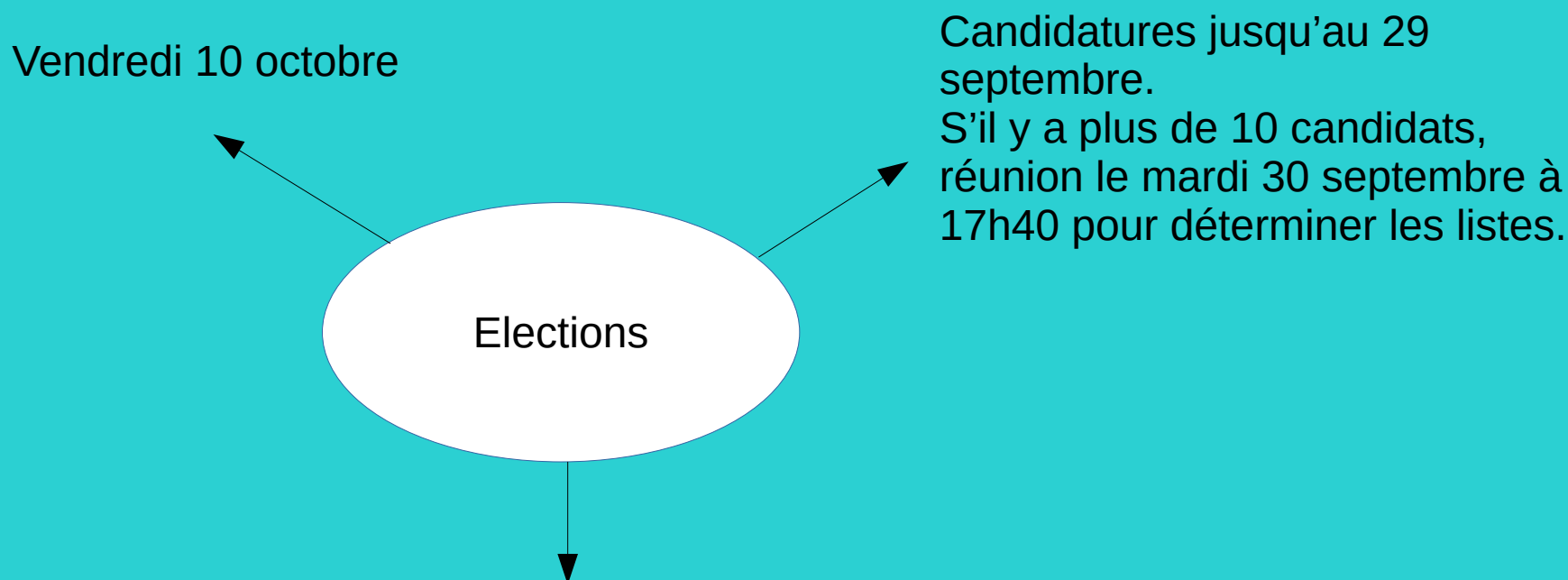
- Ainsi un questionnaire va être construit à destination des élèves, des parents, des agents et des enseignants afin de faire un constat et permettre d'affiner notre analyse. Les représentants de parents élus pourront être mis à contribution lors de cette analyse.

Merci de prendre le temps de remplir ces questionnaires

Conseil d'école

- Missions :
 - Voter le règlement intérieur
 - Donner un avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
- Est composé des enseignants et du directeur, des parents élus, du Maire et d'un adjoint, du DDEN et de l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Conseil d'école (suite)



Vote :

- Le jour du scrutin à l'école de 13h15 à 17h15. L'isoloir se situera dans le hall de l'école. C'est l'occasion de venir voter avec son enfant et de lui montrer comment cela fonctionne.

- Par correspondance la semaine précédant les élections.

Budget

Municipalité :

Crédit octroyé : 8000 €

Coopérative scolaire:

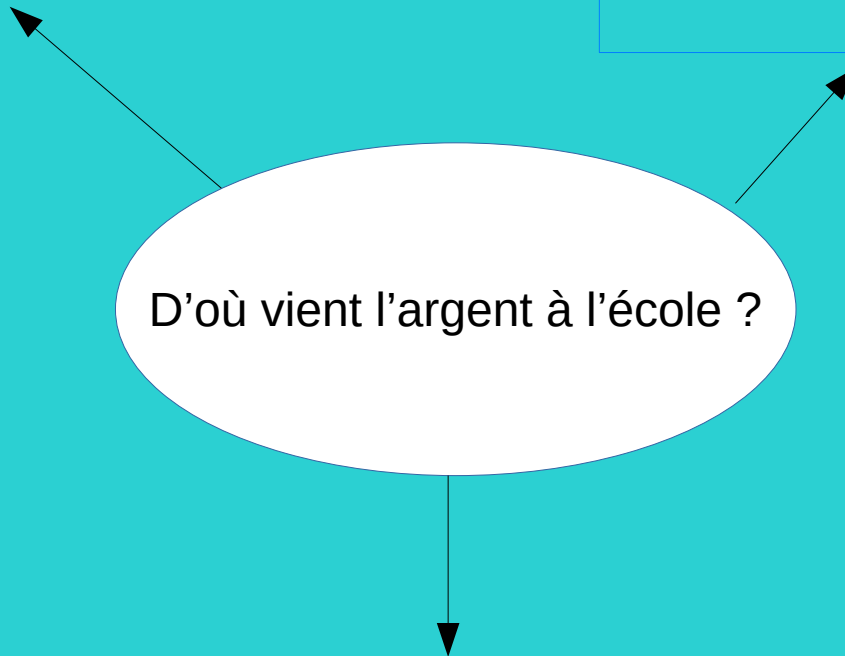
Somme sur le compte à la rentrée
2024/2025: 2113,02 €.

D'où vient l'argent à l'école ?

APE:

Crédit octroyé : ? €

L'APE règle les factures
que nous lui fournissons.
L'argent ne passe pas
dans les mains des
enseignants !



USEP

Union sportive des écoles primaires.

- Une des plus grosses associations de l'Orne.
- Des activités le lundi soir pour les CP et CE1 et le mardi soir pour les CE2, CM1 et CM2 (selon un planning qui va être fourni).
- Des mercredis sportifs (Athlétisme, rencontre handisport, hockey, cross, tchoukball...).
- Une licence de 12€ pour l'année.
- Des valeurs : coopération, solidarité entre petits et grands, prise de responsabilités, arbitrage...

Autre information sportive :

- Le [pass'sport](#) est disponible pour les familles en ayant droit. Il permet à vos enfants d'obtenir 50€ de réduction sur les licences dans les clubs de sport partenaires.

Quelques rappels

- Les assurances scolaires sont à ramener le plus rapidement possible : les mentions « responsabilité civile » et « individuelle accident » sont obligatoires dès lors que nous sortons en dehors du temps scolaire.
- Lorsqu'un enfant est malade, merci de nous communiquer qui viendra chercher les leçons ou à qui nous devons les transmettre.

Quelques conseils

Le comportement et l'attitude de l'élève dépendent de la cohérence dans les discours de la communauté éducative (enseignants, agents communaux, parents).

Un élève, pour tendre vers l'autonomie, grandir, évoluer tout en restant à sa place d'enfant, doit apprendre :

- à accepter la frustration.
- à intégrer les règles du vivre ensemble.
- à se confronter à un cadre lui fixant des limites et donc des repères : cela le rassure.

Quelques conseils

- La notion d'effort est à construire, les devoirs à la maison font partie de votre devoir d'éducation.
- Le **sommeil** est primordial. On constate combien il est difficile d'entrer dans les apprentissages lorsque les enfants sont fatigués.

Soyez vigilants quand il y a des **écrans** car c'est de la régularité de l'heure des couchers que dépendent leur bien-être, leur attention et leur santé.

- Un site conseil pour tous les parents (alimentation, sommeil, école, éducation ...) :
la mallette des parents.

10 idées

Pour que mon enfant réussisse à l'école



1 L'école c'est important

Je le lui prouve !



2 Parler beaucoup

On discute, on débat,
on raconte...



3 Le sens de l'effort

Je valorise ses efforts,
+ que ses résultats



4 Les jeux de société

Pour la concentration, la
mémoire, le repérage, la
logique...



5 Les livres

Il lit et/ou écoute des
histoires, des
documentaires...



6 Écrire

...des lettres à mamie,
un journal de voyage...



7 La montre

à aiguilles .



8 La monnaie

Il ou elle va seul-e
acheter le pain...



9 Cuisiner, bricoler, fabriquer...

Il mesure, il utilise ses
mains...



10 Prévoir ensemble

Pour se repérer dans
le temps, préparer le
week-end, Noël...

Quelques conseils

- Un PAI est à mettre en place pour les élèves atteints de maladie chronique.
- Ne pas amener un élève fiévreux en classe.

Par ailleurs, nous vous invitons à regarder régulièrement sur les porte-manteaux si des vêtements n'ont pas été oubliés.

Pour terminer...

- Le [blog de l'école](#) est toujours d'actualité :
→ taper blog école Messei dans le moteur de recherche.
- L'équipe enseignante souhaite à tous les élèves une excellente année scolaire 2025/2026.
- Je laisse la parole aux deux associations de parents d'élèves de l'école. L'équipe enseignante remercie vivement les bénévoles de ces deux associations qui montrent que les parents s'investissent pleinement dans les écoles de notre commune.
- Photographie le 17 octobre.